

Contact presse :

Valérie Hannon
Chef de Cabinet
Tél. : 05 61 77 82 24

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 17 mai 2010

Le CHU de Toulouse innove dans la relation avec ses usagers

Chaque année, les consultations et les hospitalisations génèrent de nombreux déplacements de patients au sein des services de l'hôpital qui pourront demain être simplifiés voire évités pour les moments où la présence physique du patient n'est pas indispensable.

Une arrivée à l'Hôpital actuellement synonyme d'attente et de stress

A chaque venue à l'hôpital, que ce soit pour une consultation ou une hospitalisation, le patient doit actuellement passer par le bureau des entrées, étape obligée avant et après l'accès au service de soins. Cette première étape est potentiellement source de complication pour le patient car

- il doit s'orienter dans des espaces, inconnus de lui,
- il doit souvent attendre dans des locaux, difficilement configurables à un flux très variable de patients,
- outre le stress induit par la venue à l'hôpital, cette attente génère souvent un retard par rapport au rendez vous dans le service de soins concerné,
- la confidentialité des données patients n'est pas toujours optimisée et le nombre importants de dossiers traités peut être source d'erreurs en dépit de l'engagement des agents des bureaux des entrées et des démarches qualité entreprises.

Des déplacements simplifiés grâce à une procédure sécurisée depuis le domicile

Le projet e-Hop développé par le CHU de Toulouse a pour ambition de supprimer cette première étape grâce aux nouvelles technologies dans un environnement totalement sécurisé : tout comme le voyageur s'enregistre via le net pour son prochain voyage en avion ou en train, le patient du CHU de Toulouse pourra procéder à ces formalités d'admission grâce à cette phase d'enregistrement à distance que permet e-Hop.

L'enjeu d'e-Hop est de concevoir une solution en accord avec les attentes des utilisateurs (patients, services administratifs, corps médical, ...) tout en considérant les exigences réglementaires en vigueur (accessibilité, sécurisation des données, protection des droits des patients,...) et les contraintes technologiques. Les résultats fonctionnels feront l'objet de réflexions partagées avec les utilisateurs.

Un meilleur service rendu aux usagers de l'hôpital

Grâce à e-Hop, l'utilisateur pourra accéder directement au service de soins et sa prise en charge, sociale et sanitaire, sera facilitée du fait de cette validation de droits effectuée depuis le domicile. Ce progrès sera particulièrement significatif pour les patients dont la prise en charge exige de nombreuses venues à l'hôpital, comme ceux atteints de maladie chronique ou de cancer.

e-Hop permettra à terme de réaliser à distance toutes les formalités d'admission d'un patient à l'hôpital, depuis les données personnelles jusqu'à la facturation.

Une première étape vers l'Hôpital de demain grâce à l'engagement de nombreux acteurs

Le projet e-Hop rassemble de nombreux partenaires, qui aux côtés du CHU de Toulouse, sont tous impliqués dans leur champ de compétence dans ce projet d'envergure :

- les associations de patients : la Ligue Contre le Cancer
- les laboratoires académiques : le LAAS et ISIS
- les industriels :
 - les grandes entreprises : Almérys et Oracle
 - 4 PME régionales : EBM Websourcing, Anyware services, Linagora et E.Novation

Enfin, e-Hop bénéficie de la labellisation du pôle de compétitivité Cancer Bio Santé et du soutien du pôle mondial de compétitivité Aérospace Valley dans le cadre de la candidature au Fonds Unique Interministériel, dossier déposé le 30 avril dernier.

Actuellement en recherche de financement, ce projet pourrait être en phase expérimentale dans les prochains mois, avant une version définitive de ce portail disponible d'ici 2 ans. e-Hop sera bien entendu utilisable par tous les établissements de santé qui souhaiteront acquérir ce nouveau portail conçu pour tous.

Le projet e-Hop constituerait la première brique de l'hôpital de demain qui se rapproche du patient afin de fluidifier son parcours sur l'ensemble de sa prise en charge.